

*Loi organique de 1983*

J'estime qu'en temps normal, il est peu probable qu'un pareil différend surgisse. Nous espérons tous bâtir un pays qui pourra subvenir aux besoins des générations futures. Nous devons donc avoir un ministère distinct chargé uniquement du commerce international si nous voulons exploiter pleinement les ressources de notre pays, si nous voulons assurer la stabilité des emplois dans le secteur manufacturier, si nous voulons que l'agriculture qui se pratique surtout dans l'Ouest mais aussi ailleurs au Canada, l'agriculture qui est la pierre angulaire de notre commerce international, continue de prospérer et si nous prétendons encourager nos agriculteurs au moyen d'un organisme gouvernemental, voire un ministère qui montre aux autres pays que le Canada peut leur fournir des biens et des services à des prix concurrentiels grâce à notre savoir-faire et à notre compétence. Il nous faut un ministre responsable d'un ministère qui soit uniquement orienté vers la vente des produits canadiens et les échanges avec l'étranger.

A mon avis, nous avons pris la mauvaise direction. S'il s'agissait d'une tentative de rationalisation, si le gouvernement s'efforçait de réduire ses coûts, d'accroître son efficacité, de se montrer plus dynamique dans la recherche de débouchés tout en élaborant une politique étrangère indépendante, je ne sais pas comment cela se ferait, mais on pourrait me persuader que cela est possible. Mais tel n'est pas l'objectif du projet de loi. Comme l'a souligné le député de Nepean-Carleton (M. Baker), nous ne faisons qu'accroître la bureaucratie gouvernementale en intégrant deux fonctions fondamentales.

J'ai de sérieuses réserves quant à la validité de l'orientation prise par le gouvernement à cet égard. Je vous prédis que d'ici dix ans, ce super ministère sera scindé en deux. Le gouvernement se rendra compte qu'il est trop lourd, trop difficile à administrer, que les conflits sont trop nombreux, que les décisions prises par le ministre responsable sont trop contradictoires pour être utiles, de sorte que d'ici dix ans nous reviendrons à deux fonctions distinctes, l'une pour les Affaires extérieures et l'autre pour le Commerce.

Mais je ne dis pas qu'à ce moment-là nous reviendrons immanquablement au ministère de l'Industrie et du Commerce. En fait ce ministère est trop complexe, doit s'occuper d'intérêts trop divergents. On s'est rendu compte que dans un pays comme le nôtre, l'industrie et le commerce, du point de vue intérieur, doivent être deux choses séparées et distinctes de nos efforts commerciaux à travers le monde. Bien sûr qu'il y a des points de jonction, que dans certains cas les activités et préoccupations se chevauchent. Il faut cependant se préoccuper de ce qu'il faut faire pour construire une infrastructure au Canada capable de répondre à nos propres besoins, des besoins que nous devons combler nous-mêmes, et aussi pour nos échanges internationaux qui sont une bonne source de revenus et qui profitent aussi à bien d'autres pays.

• (1620)

Pour y arriver, à mon avis, il faut absolument que le gouvernement fasse bien comprendre aux Canadiens qu'il est nécessaire de promouvoir le développement économique à l'échelle mondiale, développement économique qui tiendra compte des trois frontières commerciales qui nous sont ouvertes, soit celles des pays riverains du Pacifique, des États-Unis et de l'Europe. Voilà l'occasion toute désirée de nous implanter dans ces pays-là à mesure qu'ils deviennent un peu plus vulnérables, et de reconnaître l'existence de tout l'hémisphère sud. Au cours des prochaines années, nous devons établir de bonnes relations avec l'hémisphère sud, tant dans le domaine de nos opérations extérieures au niveau diplomatique que dans celui de nos accords commerciaux, car ce sera à notre avantage et à celui des pays émergents.

Je le répète, monsieur le Président, je doute que nous puissions accomplir tout cela en confiant la tâche à un seul ministre. Je ne pense pas qu'un seul ministre soit à la hauteur de la situation. Je ne prétends pas un instant que les ministres ne sont pas compétents, même si j'ai des doutes sur quelques-uns. Je ne dirai pas de qui il s'agit parce qu'il n'est pas à la Chambre. Quoi qu'il en soit, je dirais la même chose de n'importe qui et ce, même si mon collègue, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), qui serait un excellent ministre et le sera sûrement quand nous formerons le gouvernement après les prochaines élections, était celui sur qui retombait cette obligation. Même lui, dont nous connaissons tous les capacités illimitées, que probablement personne n'égale à la Chambre, ne pourrait assumer autant de responsabilité et s'en acquitter admirablement.

Cela dit, monsieur le Président, vous avez pu constater que je ne montre guère d'enthousiasme à approuver le bill. Je ne suis pas tellement empressé à donner force de loi à des dispositions qui ne sont pas satisfaisantes et qui font fausse route. La mesure ne serait pas à rejeter si toute la question était soumise à l'examen honnête du comité, et j'insiste sur le terme honnête. Il faut, je crois, que les députés s'écoutent mutuellement au moment où nous tentons d'expliquer ce qui nous déplaît dans le bill. Ce n'est pas une question d'antagonisme entre les libéraux, les conservateurs ou les néo-démocrates ou, comme c'est normalement le cas, entre les libéraux et les conservateurs ligüés contre les néo-démocrates. Il ne s'agit pas de cela du tout. Nous nous inquiétons de l'avenir de notre pays, de ses meilleurs intérêts. L'idée n'est pas libérale, elle n'est pas conservatrice, elle est mauvaise. Les trois vont souvent ensemble, mais en l'occurrence, c'est une idée répréhensible que nous devons franchement essayer de contrecarrer.